

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de DOURDAN

**du Conseil Municipal du 17 décembre 2020**

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2020124

Présents : 28

Votants : 33

**Objet : Budget Principal 2020 – Vente aux enchères d'un tracteur sur une plateforme internet autorisée**

Le jeudi 17 décembre 2020 à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 11 décembre 2020, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

**PRESENTS** : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Estelle PARANT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Fabrice BARON – Rémi CROUZET, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Daouda TIMERA a donné pouvoir à Paolo DE CARVALHO, Nadia LOUGHSALA a donné pouvoir à Josépha BREBION, Sabrina BERSY a donné pouvoir à Mohamed MOURDI, Nessa DAVRAIN a donné pouvoir à Olivier BOUTON, Nassima SEMSARI a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Laurent LARREGAIN

Le Conseil municipal entend l'exposé de Rémy BRUNEL.

La Commune de Dourdan a souhaité procéder à la vente de biens mobiliers dont elle n'a plus l'utilité ou qui ne sont plus aux normes dans le but de valoriser son patrimoine et de dégager des recettes supplémentaires.

Pour ce faire, elle a signé le 16 juillet 2018 un contrat avec la société Agorastore, plateforme électronique spécialisée dans la vente en ligne de biens des collectivités publiques, autorisée par la délibération DEL2018073 en date du 29 juin 2018. Ce site internet permet de rendre accessible à tous les ventes de la collectivité par le biais de la vente aux enchères.

En 2008, la Commune a fait l'acquisition d'un tracteur d'occasion datant de 1996. En 2017, les réparations nécessaires pour le garder fonctionnel s'élèvent à plus de 15 000 €. Il est alors immobilisé et ne sert plus.

Ce tracteur John Deere S6100 équipé d'un chargeur a donc été mis en vente sur Agorastore en octobre 2020 et a trouvé acquéreur le 23 octobre 2020 au prix de 6 734 €.

Pour mémoire, le contrat avec Agorastore prévoit une commission de 10% HT du montant des ventes réalisées.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°DEL2018073 du Conseil municipal en date du 29 juin 2018 approuvant le contrat avec une plateforme internet de vente aux enchères pour la vente de biens mobiliers et immobiliers,

**Vu** l'avis de la commission « Vie administrative » du 1<sup>er</sup> décembre 2020,

**Considérant** que la commune possède un tracteur J. Deere S6100 dont elle n'a plus l'usage depuis plusieurs années,

**Considérant** la mise en vente aux enchères du tracteur J. Deere S6100 en octobre 2020,

**Considérant** l'enchère fructueuse déposée sur la plateforme Agorastore le 23 octobre 2020,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité**

- **d'accepter** la recette de 6 734 € résultant de cette vente,
- **de dire** que ces crédits sont inscrits au budget principal, budget primitif 2020 de la commune.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **23 DEC. 2020**

- Transmis au représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

**Paolo DE CARVALHO**